



4045, boul. Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Téléphone : (514) 832-5000
Télécopieur : (514) 904-8557

1009, Route du Vallon
Ste-Foy (Québec) G1V 5C3
Téléphone : (418) 780-4362
Télécopieur : (418) 780-2083

HQ-06-001

CIRCULAIRE

- INFORMATION TRÈS IMPORTANTE - Modification de l'emballage des produits sanguins labiles et stables

Le 5 janvier 2006

**AU DIRECTEUR DE LA BANQUE DE SANG
AU CHEF TECHNOLOGISTE RESPONSABLE DE LA BANQUE DE SANG
AU DIRECTEUR DU CENTRE D'HÉMOPHILIE**

Madame,
Monsieur,

Héma-Québec a revu entièrement les méthodes d'emballage et le type de boîte pour la livraison des produits sanguins labiles et stables.

La méthode d'emballage qu'utilisera Héma-Québec sera associée au type de transporteur et à la durée du transport plutôt qu'à la température extérieure.

Pour mesurer le temps de transport maximum, l'heure de départ est l'heure indiquée sur le bon de distribution.

Il est important de mettre, dès la réception, les produits reçus dans leur aire d'entreposage attitrée car les boîtes de transport ne permettent pas un entreposage au-delà des délais du tableau suivant :

Transporteur	Durée maximale dans la boîte
Livraison par camion Héma-Québec à température contrôlée	12 heures
Livraison par messagerie, taxi	10 heures
Livraison par autres transporteurs (autobus, avion, Postes Canada)	24 heures



4045, boul. Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Téléphone : (514) 832-5000
Télécopieur : (514) 904-8557

1009, Route du Vallon
Ste-Foy (Québec) G1V 5C3
Téléphone : (418) 780-4362
Télécopieur : (418) 780-2083

HQ-06-001

CIRCULAIRE

Date d'implantation

L'implantation se fera le 11 janvier 2006 à Montréal et à Québec.

Bon de distribution

Le bon de distribution sera maintenant à l'extérieur de la boîte, dans une pochette. Il est important de vérifier les informations sur le document avant de couper le sceau d'inviolabilité. En cas d'erreur de commande ou de livraison, contactez immédiatement le service à la clientèle/hôpitaux.

Il n'y aura plus de crochet à faire concernant le délai de réception ou la présence de neige carbonique. Seul le paraphe du destinataire est requis afin de confirmer que les conditions d'emballage et de transport ont été rencontrées. Vous pouvez transmettre vos bons de distribution paraphés par télécopieur au service à la clientèle/hôpitaux. Il est de la responsabilité du centre hospitalier de gérer la mise en inventaire conforme des produits dès leur réception.

Réception hors délai

En cas de réception hors délai selon le transporteur utilisé, veuillez conserver les produits en quarantaine à la température recommandée et contacter le service à la clientèle/hôpitaux. Selon le délai, le type de boîte utilisé et le transporteur, le service de l'assurance qualité d'Héma-Québec pourra confirmer la mise en inventaire du produit ou non.

Réception sans sceau d'inviolabilité

Pour toute réception sans sceau d'inviolabilité, veuillez contacter le service à la clientèle/hôpitaux pour rapporter l'incident et pour vérifier la validité des produits. Il n'y aura pas de sceau d'inviolabilité pour les produits stables distribués dans leur boîte d'origine et livrés par les camions d'Héma-Québec. Les produits livrés par camion d'Héma-Québec sont conformes, même s'il n'y a pas de sceau, car le personnel d'Héma-Québec reçoit la formation réglementaire touchant les transports de produits. Le but du sceau d'inviolabilité est de s'assurer qu'il n'y a aucune intrusion dans les boîtes/produits. Puisque le chauffeur d'Héma-Québec ne laisse pas son véhicule ni les boîtes sans surveillance, nous ne mettons pas de sceau. Nous mettons un sceau pour tous les autres moyens de transport car nous ne pouvons nous assurer que les boîtes sont toujours maintenues sous surveillance.



4045, boul. Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Téléphone : (514) 832-5000
Télécopieur : (514) 904-8557

1009, Route du Vallon
Ste-Foy (Québec) G1V 5C3
Téléphone : (418) 780-4362
Télécopieur : (418) 780-2083

HQ-06-001

CIRCULAIRE

Utilisation des boîtes et du matériel d'emballage

Tout le matériel d'emballage, incluant la boîte, est la propriété exclusive d'Héma-Québec. Aucun autre usage n'est autorisé.

Retour des anciennes boîtes et de l'ancien matériel d'emballage

Vous pouvez, selon vos besoins et si cela vous est d'une quelconque utilité, conserver les articles suivants :

- thermorégulateurs :
 - gels packs
 - ice packs
- boîtes brunes (n° SAP 50445 – voir le numéro en dessous de la boîte) incluant le polystyrène et la courroie. Les boîtes non utilisées peuvent être détruites ou retournées à Héma-Québec.

Nous vous rappelons également que si vous utilisez la boîte brune (n° SAP 50445), tous les logos ou autres indications en relation avec Héma-Québec doivent être masqués de façon permanente et ce, avant toute utilisation par le centre hospitalier.

Tous les autres modèles de boîtes doivent être retournés à Héma-Québec, soit les boîtes de transport des produits stables ou des produits congelés.

Capacité d'envoi de produits labiles avec les nouvelles boîtes (maximum par boîte)

	Culots	Plaquet-tes	Thromba-phérèses	Produits congelés			
				Plasma	Cryos	Surna-geants	Plasma par aphérèse
Livraison par camion Héma-Québec à température contrôlée	16	40	8	8	10	8	4
Livraison par messagerie, taxi	6	10	2	6	8	6	4
Livraison par autres transporteurs (autobus, avion, Postes Canada)	10	30	6	6	8	6	4



4045, boul. Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Téléphone : (514) 832-5000
Télécopieur : (514) 904-8557

1009, Route du Vallon
Ste-Foy (Québec) G1V 5C3
Téléphone : (418) 780-4362
Télécopieur : (418) 780-2083

CIRCULAIRE

HQ-06-001

Pour de plus amples informations, nous vous référons à la présentation complète faite lors des rencontres du comité des usagers de Québec (le 16 septembre 2005) et de Montréal (le 20 septembre 2005).

Je vous remercie de votre collaboration.

Original signé par

Sylvie Thibault
Directeur des relations avec les hôpitaux et de l'inventaire

ST-lq

c.c. M. Yvan Charbonneau, vice-président à l'exploitation
Dr Gilles Delage, vice-président aux affaires médicales en microbiologie